



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Participation du public portant  
autorisation de destruction  
d'animaux de la faune sauvage  
(espèce gibier ou nuisible) mettant  
en danger la sécurité publique à  
l'intérieur de l'emprise de la ligne  
à grande vitesse Est-Européenne  
dans le département de Meurthe-  
et-Moselle**

Direction départementale  
des Territoires

Service Agriculture-Forêt-Chasse

Affaire suivie par : Catherine DEROY  
Ligne du service : 03.83.91.40.39  
[ddt-afc@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:ddt-afc@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Nancy, le 18 novembre 2016

La loi du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public prévoit que les décisions réglementaires ayant une incidence sur l'environnement fassent l'objet d'une mise à disposition du public. Dans ce cadre, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de destruction d'animaux de la faune sauvage (espèce gibier ou nuisible) mettant en danger la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne à grande vitesse Est-Européenne dans le département de Meurthe-et-Moselle pour l'année 2017 est mis à disposition du public par voie numérique pendant une période d'au moins 21 jours du **18 novembre au 09 décembre 2016** sur le site internet des services de l'État en Meurthe-et-Moselle : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Les contributions sont à transmettre, en indiquant vos coordonnées, par courriel à :**  
**[ddt-afc@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:ddt-afc@meurthe-et-moselle.gouv.fr) avant le 09 décembre 2016**

La reconduction de l'arrêté préfectoral portant autorisation de destruction d'animaux de la faune sauvage (espèce gibier ou nuisible) mettant en danger la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne vitesse Est-Européenne dans le département de Meurthe-et-Moselle pour l'année 2017 est demandée par la SNCF afin d'assurer la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne grande vitesse Est-Européenne.

Adresse postale :  
DDT de Meurthe-et-Moselle  
C.O. n°80025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
et sur rendez-vous

Localisation du service :  
Place des Ducs de Bar à Nancy  
Tél : 03.83.91.40.00 – Fax : 03.83.28.04.23